

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 154

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

domaine en question, un poste rétribué, soit par l'Etat, soit par une société privée, ou bien encore les fonctions de secrétaire d'association, enfin de directrice ou d'assistante dans un établissement d'utilité publique.

L'essentiel, assurément, sera toujours et partout la personne même, ses aptitudes individuelles au travail d'entraide sociale, et des capacités de cet ordre se rencontreront fort bien parmi la foule des gens dépourvus de toute instruction spécifique. Mais qu'il s'agisse d'un poste à pourvoir, ce qui trop souvent l'emportera, ce seront des arguments tout extérieurs: raisons financières, politique de parti, influences personnelles. Et c'est ainsi que des postes importants du point de vue social seront souvent occupés par des personnes absolument inaptés à leur tâche. Et que de temps, que de force perdus pour une débutante inexpérimentée qui doit tout reprendre par la base, au lieu de pouvoir construire sur les résultats acquis par d'autres! Les écoles sociales de femmes peuvent, elles, introduire leurs élèves dans tous les domaines qui leur importent; la directrice apprend à les connaître individuellement durant leur temps d'études théoriques et de formation pratique; elle peut juger de leurs aptitudes particulières, car chaque élève est astreinte aux différents genres d'activité. La direction de l'école est donc à même, avant toute autre instance, de recommander l'élève comme il convient et de lui procurer le poste pour lequel elle est faite.

Nous espérons donc que les associations féminines voudront bien faire connaître les écoles sociales de femmes, rendre leurs collaboratrices attentives aux occasions de s'instruire qu'on y trouve et, chacune dans sa sphère, que ce soit dans le cercle même de la société ou des conseils d'administration des institutions d'utilité publique, insister pour que l'on pourvoie des dicastères sociaux de femmes qualifiées et convenablement instruites. La communauté y gagnera, sans dépense supplémentaire, un travail social plus efficace, plus conscient de son but, des ouvrières qui sauront affronter et mener à chef avec tout le sérieux voulu les tâches difficiles qui leur incombent.

Nous prions en outre les associations féminines d'encourager les jeunes filles capables et désireuses de se vouer au travail social en qualité de volontaires, à fréquenter une de nos écoles sociales de femmes pour y faire un apprentissage, analogue à ce que réclament tant de sociétés féminines sous le nom de service civil d'un an. Non seulement elles y enrichiront leurs connaissances en vue de leur futur travail parmi les assistés ou dans leurs sociétés philanthropiques, mais elles y acquerront une compréhension plus large des besoins de notre temps, des tâches que se prescrivent toutes les femmes prêtes à collaborer, dans des cercles plus ou moins étendus, à la solution de la question sociale.

Pour le Comité exécutif du III^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts féminins:
La Présidente: (sig.) J. MERZ.

Plusieurs réponses, obtenues au cours d'autres enquêtes, constituent également d'émouvants témoignages rendus à l'amour des mères: « Il est bon d'être abstinent, parce que quand on est abstinent, on ne fait pas de *chagrin aux mamans* ». A la question: « *Pourquoi travaille-t-on quand on est grand?* » des fillettes belges d'école primaire, de condition moyenne et misérable, répondent: « On travaille pour rendre un peu à notre mère ce qu'elle a fait pour nous, pour pouvoir améliorer la vieillesse de ma mère et qu'elle ne devra plus travailler pour gagner son pain ». — « On travaille quand on est grand parce que alors on donne de l'argent à ma maman pour la récompenser parce qu'elle nous a élevés pendant longtemps. Nous ferons aussi les travaux du ménage pour que nos parents puissent se reposer afin qu'ils puissent dire avant de mourir: « Notre jeunesse était un peu dure, mais notre vieillesse était douce et paisible ».

Et lors de notre enquête sur le militarisme, en demandant aux enfants: « *Quel effet cela vous fait-il quand vous voyez passer des soldats? A quoi cela vous fait-il penser?* » encore ici le sentiment de la famille, l'amour des mères, se fait jour aussi de façon touchante: « Quand je vois des soldats passer, il me semble que papa part et que maman sera seule et qu'elle devra beau-



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La votation du 3 décembre a fourni à notre Association une belle occasion de manifester une fois de plus contre l'injustice de l'exclusion des femmes de la vie politique, quand c'est par le moyen essentiellement politique du bulletin de vote que sont tranchés des problèmes de pareille importance. Aussi une grande affiche, qui a été aussi remarquée que sa parfaite neutralité à l'égard des deux opinions en présence, a-t-elle une semaine durant attiré sur tous les murs de la ville l'attention du public. D'autre part, et pour permettre aux femmes qui devraient être électrices de se renseigner à fond sur l'initiative sur le prélèvement des fortunes, mais cela toujours en respectant la neutralité politique qui est la base essentielle de notre Association, une séance contradictoire a été organisée de concours avec l'Union des Femmes, le soir du 29 novembre. On s'y est littéralement écrasé, et l'attention, soutenue deux heures durant, d'un public debout, juché sur des tables, rencoigné derrière des portes, accroupi sur des coussins, a prouvé aux deux orateurs qui avaient bien voulu répondre à notre appel, MM. Alb. Naine, député et conseiller administratif, et Alb. Picot, avocat, à quel point leur argumentation avait intéressé leurs auditeurs. — Au thé suffragiste du 4 décembre, et pour délasser les membres de notre Association après tant de graves entretiens économiques et politiques, le Comité avait demandé à M. Jean Brocher, secrétaire général du Cinéma populaire, une causerie qui a fourni les plus captivants détails, ignorés de la plupart des auditeurs, sur l'industrie du cinéma, suivie d'autre part par la présentation de charmants films artistiques. — Le thé de janvier (Jundi 8) sera consacré à la revue habituelle faite par M^{lle} Gourd des événements suffragistes de l'année 1922. — Notre propagande dans le canton pour augmenter le nombre de nos adhérents ne reste pas en arrière, grâce à M^{lles} Champury et H. Naville, qui ont donné des causeries très goûtées, à Céligny le 22 novembre, à Lancy le 29 novembre, et à Choulex le 10 décembre. — Et le calendrier suffragiste, sorti de presse, malgré toutes les difficultés causées par la grève des typos, s'enlève si rapidement, que tous ceux qui en désirent feront bien de se hâter de s'en procurer, au prix de 45 cent. l'exemplaire, au local de notre Association, 22, rue Étienne-Dumont. E. G.

NEUCHÂTEL. — L'Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin a tenu, le 5 novembre, à Neuchâtel, sous la présidence de M^{lle} L. Thiébaud, sa 3^{me} assemblée annuelle. Les délé-

gés ont travaillé et qu'elle se fatiguera ». — « Cela me fait penser quel adieu ils ont dû prendre. La femme qui pleure, les enfants qui ne comprennent pas; lui donne des baisers. Le père de famille est tourmenté de voir sa femme dans une douleur pareille et il pense: si je ne reviens plus, ma femme devra gagner sa vie. Elle devra faire le ménage, elle n'aura pas le temps de bien élever ses enfants... La femme est dans une grande désespérance. » (Ce garçon de 13 ans, r. pense évidemment à sa mère).

En présence de tous ces sentiments d'admiration, de gratitude et d'amour pour les mères — ne se sent-on pas en présence de l'une des principales forces reconstructives du monde — surtout quand on aura, par l'éducation, ennobli, élevé, élargi l'instinct filial et l'instinct maternel?

La préoccupation de la *carrière* du métier futur varie sans présenter aucune régularité; c'est chez les jeunes filles très aisées de 14 ans et chez les jeunes filles pauvres de 15 à 17 ans qu'elle est la plus marquée.

(A suivre).

Alice DESCOEUDRES.

gués de quatre Sociétés sur cinq étaient présents. Ils décidèrent d'entreprendre des démarches méthodiques pour gagner des adeptes — même indépendants des groupes — dans les diverses communes du canton. La question des *femmes jurés*, déjà examinée en 1921, fut exposée par M. Chenevard, secrétaire de l'A. N. S. F., dans un rapport qui dénote une exacte connaissance des faits et un examen très attentif de la valeur pratique d'une telle revendication. Les conclusions négatives furent adoptées pour le moment; cependant, le Comité cantonal est chargé de constituer un dossier sur la question des femmes jurés, de leur activité dans les pays qui les ont instituées, des chances de succès et de l'utilité qu'elles pourraient avoir chez nous. — Après un thé animé et quelques instants d'agréable conversation, on entendit une causerie du Dr Renée Warnery sur l'*assurance-maladie et maternité*. Chaud partisan de l'assurance-maternité, M^{lle} Warnery est sceptique sur l'assurance-maladie obligatoire. Elle conclut que les deux institutions devraient être dissociées, et son auditoire parut gagné par ses excellentes raisons. E. P.

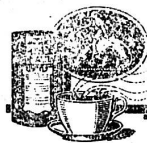
NEUCHÂTEL. — L'*Union féministe pour le Suffrage*, réunie le 12 octobre, a entendu avec un vif intérêt le rapport très complet de M^{lle} Wasserfallen sur l'assemblée de l'Alliance. Elle a décidé d'organiser une série de six exercices de présidence et de discussion. La première séance a eu lieu le 9 novembre, et son succès fait bien augurer des suivantes. L'U. F. S. examine, d'entente avec le Bureau d'orientation professionnelle, la situation qui serait faite aux chômeuses par le retrait de l'allocation. A Neuchâtel-ville, la question n'est pas aiguë, le nombre des chômeuses est minime, et tous leurs cas sont examinés avec bienveillance par l'inspectrice de l'assistance. E. P.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — *Union des Femmes*. — A notre actif durant ce dernier mois figure non seulement la séance contradictoire dont il est question plus haut, mais encore une intéressante causerie de M^{lle} Lucy Dutoit sur le *Service civique pour la jeunesse féminine* tel que le prévoit la motion déposée aux Chambres fédérales par M. le conseiller national Waldvogel. Partisan elle-même d'un service de cet ordre, M^{lle} Dutoit voit dans la motion Waldvogel de grandes difficultés pratiques, et la discussion très animée qui a suivi son exposé a montré que son auditoire s'orientait plutôt dans le sens d'un enseignement complémentaire obligatoire bien compris que dans celui de ce service, soit dans son principe, soit dans ses applications. — Le 14, deux charmantes réunions d'Escalade avec comédie, musique, récitation de M^{me} L. Pommier, ont mis la note festive dans le travail très considérable de l'Union pendant ce trimestre. Une grande enquête sur les conditions du travail à domicile dans la gouture, conditions qui se révèlent à peu près aussi déplorables qu'aux temps d'avant-guerre, va être en effet mise sur pied par les soins d'une Commission spéciale, en vue d'une action législative quand les documents nécessaires seront assemblés. Le Comité, de son côté, s'est beaucoup occupé de la protection morale de la jeunesse, et a fourni à la Chambre pénale de l'enfance plusieurs curatrices, de même que des tutrices à la Chambre des Tutelles, tout en étudiant le moyen de rendre plus efficace son activité dans ce domaine. Il a encore, avec le concours d'autres Sociétés féminines, mené de longues négociations avec l'Office cantonal du Chômage, pour y obtenir la collaboration féminine, et un résultat en tout cas a été que l'Office cantonal lui remit le soin d'enquêtes particulièrement délicates. Il a décidé de collaborer avec la Ligue d'Acheteurs en ce qui concerne le problème si important de la suppression des pourboires dans les hôtels et restaurants; et il a encore étudié, après une causerie d'inspiration très élevée de M. André Oltramare, la question du service civil, des listes de pétition à ce sujet étant déposées au local. — L'Ouvroir, de son côté, a fait travailler depuis le 1^{er} octobre cent trois chômeuses et femmes dans une situation difficile, et organise pour écouler une partie de son stock en magasin une vente pour les derniers jours de décembre (voir aux annonces). E. Gp.

— La *Ligue internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté* avait organisé à l'Athénée, le 21 novembre dernier, une conférence-récital. Après quelques mots d'introduction de M^{lle} Marg. Gobat, M^{lle} L. Jannasch, de Francfort-s/M., représentante du « *Bund Neues Vaterland* » (aujourd'hui section de la Ligue des Droits de l'Homme), nous a entretenues du travail pacifiste qu'elle et ses collaborateurs ont entrepris depuis une vingtaine d'années dans une Allemagne envahie par la mentalité belliqueuse de la Prusse. M^{lle} Jannasch nous a assuré que l'esprit de paix avait fait de grands progrès et que les traditions militaristes étaient détruites dans une notable partie de la jeunesse allemande. Les femmes seraient influencées dans le même sens. Le génie maternel n'est-il pas tout naturellement en opposition avec la guerre? Celles qui avaient pris part à la première « Conférence des femmes pour la paix et la liberté » (à La Haye) furent dure-

Ne laissez pas les symptômes de faiblesse prendre chez vous le dessus



Au contraire : préservez-vous-en, en diluant chaque matin 2 à 3 cuillerées à thé d'Ovomaltine dans votre lait. En vente partout en boîtes de Fr. 2.75 et 5.—
Dr. A. WANDER S. A., BERNE

ment persécutées. La solidarité féminine internationale ne s'en affirma pas moins encore plus fortement à la réunion de Zurich en 1919. Le Bureau Central de Munich a organisé des conférences jusqu'en Angleterre et en Amérique. Une propagande active s'exerce dans les écoles, les librairies, les magasins de jouets. Enfin, le Congrès de Brème a réclamé le libre échange, et d'autre part on lutte contre les châtiments corporels des enfants. Un idéal commun rapproche le *Bund* de la Ligue des Droits de l'Homme en France, et à la suite de la visite de délégués à Berlin et à Dortmund, un nom identique a été adopté. Aujourd'hui 7000 instituteurs font partie du mouvement, et les communautés scolaires sont regardées comme la meilleure préparation à l'œuvre de fraternité et de pacification. M^{lle} Jannasch, qui a été elle-même emprisonnée pendant la guerre, nous a fait encore connaître le programme très intéressant de l'activité de cet hiver à Francfort-s/M., qui paraît devenir le foyer central de l'organisation. Elle est pleine de courage et d'optimisme — conditions primordiales pour travailler avec succès et assurer la fécondité des efforts. La conférence — écoutée d'un bout à l'autre avec le plus vif intérêt — était encadrée par les récitation de M^{me} Albane-Duhamel, membre du théâtre du Vieux-Colombier. D'une voix chaude et prenante, apte à toutes les modulations, et avec une simplicité qui contribuait beaucoup à l'émotion, elle nous a dit des

En réponse

I. Nouveaux abonnements et dons depuis le 10 octobre 1922

Par M. T. (Vevey) 6 abonnements	39.15
Id. 2 abonnements	13.—
D ^r G. E. (Lausanne) 1 abonnement	6.50
M ^{me} B. (Neuchâtel) 1 abonnement	3.25
Par M ^{lle} N. (Lausanne) 1 abonnement	5.25
M ^{me} V. S. (Délémont) 1 abonnement	5.25
M ^{lle} B. B. (Montana) 1 abonnement	5.25
Par M ^{me} A. L. (Berne) 5 abonnements	16.25
Par M ^{lle} C. (Neuchâtel) 1 trim. abonn.	1.75
Par le Groupe suffragiste (Moutier) 2 abonnements	13.—
M ^{me} M. F. (Bienne) 1 abonnement	5.25
M ^{me} F. G. (Genève) 1 abonnement (<i>réinscrit</i>)	6.50
Par M ^{me} A. L. (Berne) 1 abonnement	6.50
M ^{me} C. (Aubonne) don à l'occasion du 10 ^{me} anniversaire	20.—
M ^{lle} M. E. (Le Locle) don id.	5.—
Par M. T. (Vevey) 3 abonnements	18.05
Par M ^{lle} S. G. (Lausanne) 1 abonnement	4.50
M ^{me} H. J. (Genève) 1 abonnement	5.—
M ^{me} G. D. (Genève) supplément d'ab.	2.—
M ^{lle} H. C. (Genève) don à l'occasion du 10 ^{me} anniversaire	25.—
Par M ^{me} C. (Kiesen) 2 abonnements	10.—
Par M ^{lle} A. R. (Moudon) 2 abonnements	10.10
Anonyme (Genève) don à l'occasion de l'article <i>Femmes électriques</i>	10.—
Par M ^{me} J. C. (Yallorbe) 6 abonnements	30.—
Par M ^{me} A. L. (Berne) 1 abonnement	5.—
M ^{lle} J. G. (Bienne) 1 abonnement	5.—
Par M ^{me} S. V. (Lucerne) 2 abonnements	10.—
M ^{lle} S. P. (Payerne) 1 abonnement	5.—
M ^{lle} Ch. (Bienne) 1 abonnement	5.—
Par M ^{lle} G. (Vevey) 1 abonnement	5.—
Par M ^{lle} W. (Neuchâtel) 1 abonnement	5.—
M ^{me} M. (Veytaux) 1 abonnement	5.—
M ^{me} S. (Vevey) 1 abonnement	5.—
M ^{lle} G. (Berne) 1 abonnement	5.—
Anonyme (Genève) don	14.—

335.55	
Listes précédentes	1855.85
2191.40	

II. Souscription permanente pour le fonds de roulement

M ^{me} de M. (Vevey) 1 part	25.—
Listes précédentes	2375.—
2400.—	